LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ FFHANDBALL

PÔLE ESPOIRS BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ FFHANDBALL

PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRALE FÉMININ

GUIDE BFC 2020-2021

INTRODUCTION

SOMMAIRE

I. L'ENCADREMENT DU PPF

A. L'encadrement du PPF
B. Les acteurs du PPF

II. LE PPF ET ACCÈS AU PPF

A. Le schéma du PPF
B. La fillière féminine en Bourgogne Franche-Comté
C. Les règles
D. Les années d'âge et niveau de jeu

III. LES STRUCTURES DU PPF

A. Le pôle espoir Bourgogne Franche-Comté
B. Les centres de formation
C. Les sections sportives régionales

IV. ACTIONS TERRITORIALES DE DÉTECTION

V. ANNEXES

A. Liste Pôle espoir féminin 2020-2021
B. Calendrier 2020-2021
C. Suivi de cohorte
D. Palmarès
E. Commande ministérielle et fédérale

I. L'ENCADREMENT DU PPF

A. L'encadrement du PPF

Myriame SAÏD-MOHAMED

CTS Responsable PPF Féminin, Pôle Espoir BFC
mymimento@gmail.com
06 20 21 00 20

Johann LANGLOYS

CTL Responsable site Accession Féminin Dijon, Détection Territoriale BFC
5200000.jlangloys@ffhandball.net
06 14 65 53 06

Pierre VAUCHEZ

CTL Responsable Sélection Régionale, Entraineur site Accession/Excellence Besançon
5200000.pvauchez@ffhandball.net
06 73 66 21 81

B. Les acteurs du PPF

Les clubs et comités sont les premiers échelons du PPF. Les comités sont les organes départementaux permettant de détecter les jeunes joueuses du bassin.

Comité 21

Cyril STUNAULT
Conseiller Technique Fédéral
5221000.cstunault@ffhandball.net

Comité 25

Sylvain ROGNON
Agent de développement
5225000.srognon@ffhandball.net

Comité 39

Jérome ROUSSEAU
Conseiller Technique Fédéral
5239000.jrousseau@ffhandball.net

Comité 58

Rattaya VILAIPHANH
Conseiller Technique Fédéral
5258000.tec@ffhandball.net

Comité 70

Nicolas TERRIER
Conseiller Technique Fédéral
5270000.nterrier@ffhandball.net

Comité 71

Nicolas KEITA
Conseiller Technique Fédéral
5271000.nkeita@ffhandball.net

Comité 89

Philippe DE HAESE
Conseiller Technique Fédéral
5289000.tec@ffhandball.net

Comité NFC

Cédric NOIR
Conseiller Technique Fédéral
5290000.cnoir@ffhandball.net

II. LE PPF FÉMININ ET ACCÈS AU PPF

A. Le schéma du PPF

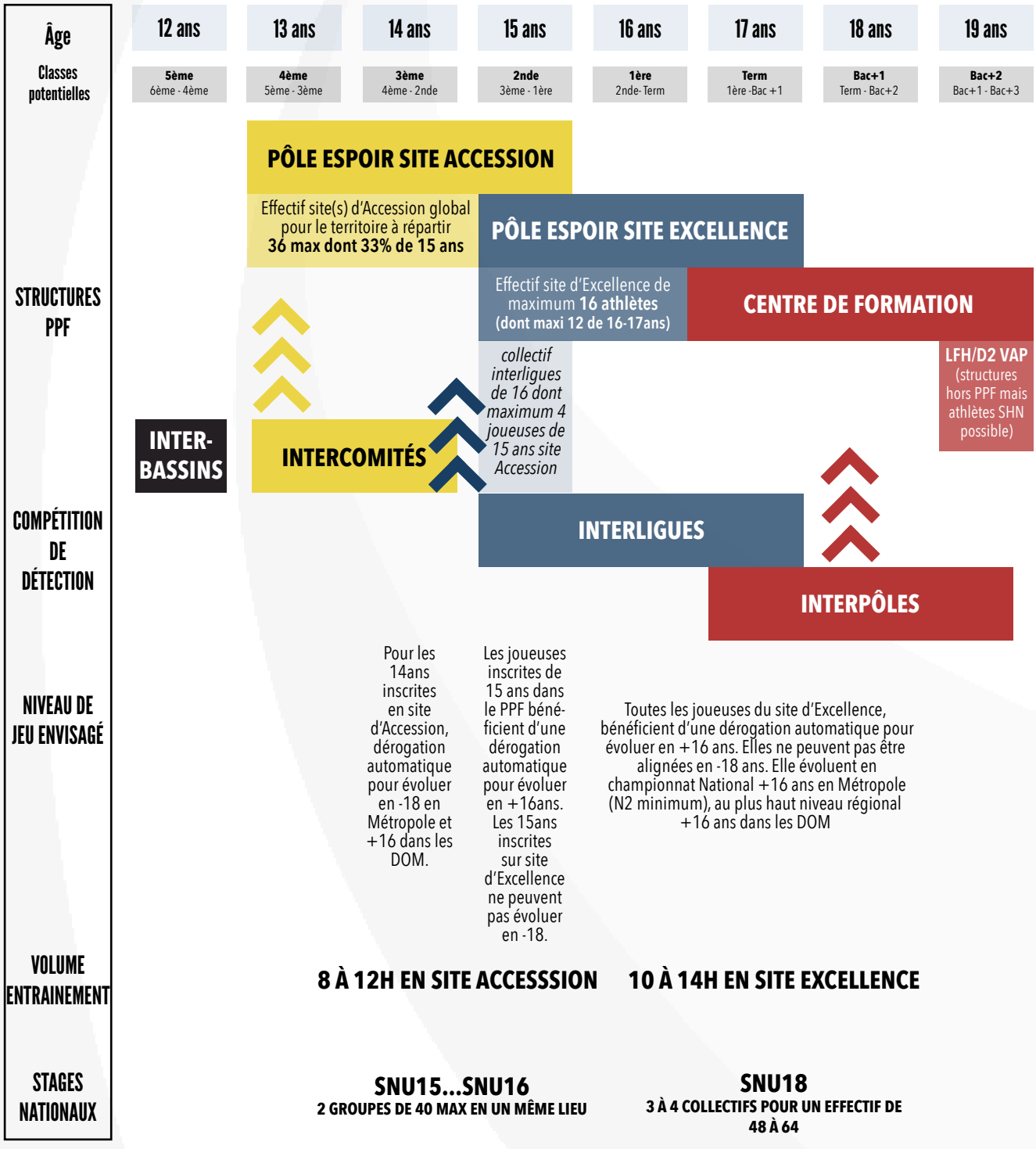

II. LE PPF ET ACCÈS AU PPF

B. La fillière féminine Bourgogne Franche-Comté

13/14 ANS

- **Classe** : 4ème
- **Collège** : Stendhal Marcel Pardé
- **Entrainement** : 4 à 5 séances
- **Niveau de jeu** : U15 17 National
- **Compétitions** : Intercomités Interligues

Poursuites
Pôle en 3ème
Section sportive collège

14/15 ANS
Pôle Accession

- **Classe** : 3ème
- **Collège** : Stendhal Marcel Pardé
- **Entrainement** : 5 séances
- **Niveau de jeu** : U17 National
- **Compétitions** : Interligues Interpôles
- **Sélections** : U16 France

Poursuites
Pôle en 2nde
Section sportive lycée

15/16 ANS

- **Classe** : 2nde
- **Lycée** : Jules Haag Jean-Marc Boivin
- **Sélections** : U16 France

Accession
- **Niveau de jeu** : U17/N2/N1
- **Compétitions** : Interligues Interpôles
- **Entrainements** : 4 à 5 séances

Excellence
- **Niveau de jeu** : N2/N1
- **Compétitions** : Interpôles
- **Entrainements** : 5 séances

Poursuites
Pôle en 2nde
Section sportive lycée

16/17 ANS

- **Classe** : 1ère
- **Lycée** : Jules Haag
- **Entrainement** : 7 séances
- **Niveau de jeu** : N2/N1/D2
- **Compétitions** : Interpôles
- **Sélections** : U17 - EURO

Poursuites
Pôle exellence 1ère
Section sportive lycée

17/18 ANS

- **Classe** : Terminale
- **Collège** : Jules Haag
- **Entrainement** : 7 séances
- **Niveau de jeu** : N2/N1/D2/LBE
- **Compétitions** : Interpôles
- **Sélections** : U19 - EURO

Poursuites
Centre de formation
N1/D2/LFH

II. LE PPF ET ACCÈS AU PPF

C. Les règles

a - L'entrée au pôle se fait en 3ème prioritairement.
b - Il est possible de rentrer au pôle en 4ème si le potentiel le justifie
Ce statut donne la possibilité d'être surclassée en championnat de France U17
c - Chaque année, le maintien en structure pole est remis en question
d - Le statut accession ne peut être délivré qu'aux 4èmes, 3èmes, et 2ndes
e - Le statut excellence ne peut être délivré qu'aux 2ndes, 1ères et Terminales
f - Toutes les joueuses statut «excellence» sont listées ESPOIRS sur liste ministérielle. Elles ne seront pas autorisées à participer aux compétitions régionales ou territoriales, ni aux compétitions nationales «moins de 17 ans».

Joueuses en site Accession

- Les joueuses de 13 ans (4ème) inscrites sur les listes des pôles Espoirs en site d'Accession, sont autorisées à évoluer en compétition nationale «-17 ans».
- Les joueuses de 14 ans (5ème) inscrites sur les listes des pôles Espoirs en site d'Accession, sont autorisées à évoluer en compétition territoriales «-18 ans».
- Les joueuses de 15 ans (2nde) inscrites sur les listes des pôles Espoirs en site d'Accession, sont autorisées à évoluer en compétitions nationales (N2-N1) et territoriales (N3).
Cette autorisation est maintenue la saison suivante pour les joueuses qui ne seront pas conservées au pôle et donc non inscrites en site d'Excellence

Joueuses en site Excellence

Les joueuses de 15, 16 et 17 ans (2nde, 1ère et Terminale), inscrites sur les listes des pôles Espoirs en site d'Excellence, devront obligatoirement évoluer en compétitions nationales N1F ou N2 F, LFH ou D2F et peuvent participer à la coupe de France nationale. Elles ne seront pas autorisées à participer aux compétitions régionales ou territoriales, ni à la compétition nationale « moins de 17 ans ».

D. Les niveaux de jeu/années d'âge

Pour la saison 2020-2021

U17 Nationale

2004-2005-2006 + 2007 pole uniquement, dérogation automatique accordées aux 2007 qui figureront sur les listes officielles des sites d'accession de Besançon et Dijon

U18 territoriale

2003-2004 (non listées pôle) et 2005 + 2006 (listées pôle) sans limitation du niveau de l'équipe (en cours de proposition par la DTN féminine à la COC nationale)

N3 territoriale/N2/N1

Toutes les 2005 listées accession en 2nde, toutes les 2004/2003 sortantes sans nécessité de dérogation.

LFH/D2F

Les joueuses listées excellence uniquement

III. LES STRUCTURES DU PPF

A. Le pôle espoir Bourgogne Franche-Comté

A. Les programmes

Le « Programme d'Accession » comprend

- Deux sites, Besançon et Dijon
- La détection initiale territoriale prospective, librement organisée par chaque Territoire, avec un objectif de 100% des licenciées détectées à atteindre par chacun. Cet aspect est un enjeu majeur sur lequel aucun relâchement n'est possible pour les acteurs responsables du PPF Féminin territorial
- Les sites d'Accession» des structures Pôle Espoirs territoriaux à 13-14-15 ans (4ème 3ème et 2nde) regroupant sur un ou plusieurs sites par territoire un maximum de 36 athlètes dont environ 2/3 de 13-14 ans.- Les opérations et les compétitions nationales de détection, Inter-comités (12-13 ans), inter-ligues (14-15 ans), et le stage national référent SNU16 regroupant les joueuses de 14 et 15 ans au profil le plus prospectif.Ces compétitions et ces temps d'évaluations répétés sont « l'ascenseur » vers le programme d'Excellence.

Le « Programme d'Excellence » comprend

- Un site situé à Besançon,

- Les sites d'Excellence des Pôles Espoirs territoriaux (un ou zéro par Territoire), regroupant un maximum de 16 athlètes de 15 à 17 ans (2nde, 1ère, Terminale) dont maximum 12 de 16 à 17 ans et leur compétition nationale de référence « ascenseur » vers le secteur professionnel, les Interpôles, leur stage national référent le SN U18 (16-17 ans). Il est tout à fait possible d'inscrire moins de 12 16-17 ans et donc plus de 15 ans sur la liste Excellence du Pôle Territorial.
- Les structures «Centre de Formation des clubs Professionnels» (CFCP).
- Les programmes des sélections nationales (U17/U18, U19/U20, France A', France A)
- Un accompagnement sur mesure d'intégration des joueuses les plus prospectives vers France A appelé dispositif «Espoir Fédéral « et les regroupements associés dits « Regroupements Intergénérationnels » (RIG).

Les Pôles Espoirs territoriaux accueillent donc généralement les 2 programmes. C'est le parcours de l'athlète qui est premier. Il nécessite le respect des rythmes d'évolution de chacune dans un niveau progressivement densifié.

Le PPF offrira donc à chacune, les conditions de pratique qui correspondent le mieux à sa progression et à l'émergence de son projet.
Ainsi les années, de 4èmes, 2ndes, Terminales, donc à 13, 15, 17 ans, sont considérées comme des années de « tuilage » où les athlètes pourront selon leur maturité être dans différents niveaux du PPF (avec la compétition de détection et les stages nationaux associés).

III. LES STRUCTURES DU PPF

Le Pôle Espoir territorial comprend donc

- Un ou plusieurs sites d'Accession réservés aux 13 ans (4ème) les plus prometteuses, prioritairement aux 14 ans (3ème), et pour environ un tiers de l'effectif aux 15 ans (2nde) identifiées comme des joueuses à potentiel mais à maturité plus tardive, et surtout pouvant prétendre intégrer l'année suivante un site d'Excellence

- Au maximum un (donc éventuellement zéro) site d'Excellence réservé aux 15 ans les plus matures dans leur pratique, aux 16 ans (1ères) et 17 ans (Terminale).Les joueuses intégrant le site d'Excellence, seront celles en capacité d'évoluer en +16 ans national. Elles ne pourront plus évoluer dans un autre niveau.Les niveaux de jeu visés dans les 2 programmes.

Associées à un suivi régulier de la performance en club, les compétitions de détection et les stages nationaux sont des « ascenseurs » entre les différents niveaux du PPF :
- **Les Intercomités** sont l'ascenseur vers un site d'Accession du Pôle Espoir Territorial,
- **Les Interligue**s sont l'ascenseur vers le site d'Excellence du Pôle Espoir Territorial, mais aussi vers le SN U16.
- **Les Interpôles** sont l'ascenseur vers le secteur professionnel (Centres de formation des clubs pros, LFH et D2) via le SN U16 et le SN U18, et évidemment pour les plus forts potentiels, aussi via les sélections nationales.

B. Semaines types

Site Besançon

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	10h15-11h45 **ACC + EXC LYCÉE** PMA + Motricité		*8h-9h30* **ACCESSION COLLÈGE** Fondamentaux handball	
	15h15-16h50 **ACCESSION COLLÈGE** Fondamentaux handball	*13h-14h30* **ACC + EXC LYCÉE** Muscu + Travail au poste + Spé GB	*10h15-11h45* **ACC + EXC LYCÉE** Relationnel	
16h15-18h **ACCESSION** Muscu + Travail au poste	*16h50-18h* **EXCELLENCE** Séance individualisée	*14h30-16h15* **ACCESSION** Travail collectif	*16h15-18h* **ACCESSION** Fondamentaux handball	
17h-18h **EXCELLENCE** Musculation + Spé GB		*16h15-17h45* **EXCELLENCE** Travail collectif	*17h15* **EXCELLENCE** Muscu + Spé GB	
18h15-19h45 **EXCELLENCE** Relationnel (+ CF ESBF)			*18h-19h45* **EXCELLENCE** Travail collectif (+CF ESBF)	*À partir de 18h* **ENTRAINEMENT CLUB**

Site Dijon

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	8h-9h30 ou 12h-13h30 **ACCESSION** PPG + Handball		*8h-9h30 ou 12h-13h30* **ACCESSION** PPG + Handball	
16h15-18h **ACCESSION** Appuis + Coordination + Hand		*14h-15h30* **ACCESSION** Travail collectif		
	16h30-18h15 **ACCESSION** Cardio + Handball		*16h30-18h15* **ACCESSION** Handball + Cardio + Muscu	*À partir de 18h* **ENTRAINEMENT CLUB**

B. Centre de formation

Il y a 2 Centres de Formation de club professionnel en BFC.
Ceux de l'ES Besançon Féminin et de la JDA Dijon Handball. Ils accueillent des joueuses à partir de 17/18 ans. Ils permettent un accès vers le professionnalisme.
On recense un nombre important de Centre de Formation situés sur tout le territoire, liés aux clubs professionels.

C. Les sections sportives

Les régionales

2 Sections Pardé Dijon et Stendhal Besançon sont reconnues par la Ligue. Elles accueillent des filles et des garçons en 4ème et 3ème et permettent un travail en parallèle au Pôle Espoir.

Les départementales et locales

Iles sont reconnues par les comités. Elles accueillent des filles et des garçons en 4ème et 3ème. Elles permettent un perfectionnement de la pratique du handball.

IV. LES ACTIONS DE DÉTECTION

Compétitions de référence

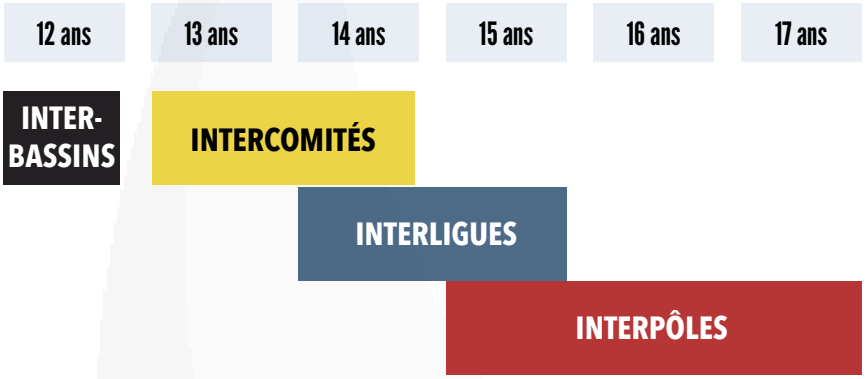

Au niveau départemental

Pour la saison 2020-2021

Les joueuses sont suivies dans le cadre de leurs clubs (entrainements et/ou matches). Chaque comité organise des regroupements et des stages au cours de la saison sportive,
3 années d'âges sont concernées : 2009, 2008 et 2007. Les joueuses nées en 2009 et 2008 peuvent participer aux regroupements et à la compétition Interbassins.
Celles nées en 2007 (voire 2008) peuvent participer aux regroupements et à la compétition Inter-Comités

Au niveau territorial

Pour la saison 2020-2021

Le premier regroupement régional correspond au stage profil. Il regroupe des joueuses nées en 2007 et 2008.

La génération 2006 correspond à l'année de référence pour la compétition Interligues. Les joueuses listées Accession représentent les joueuses cibles pour participer à cette compétition, cependant la sélection reste ouverte à des joueuses hors-structures si cela se justifie. De plus, les joueuses nées en 2005, listées Accession et sans participation aux Interpôles, peuvent également participer à cette compétition.

V. ANNEXES

A. Liste Pôle espoir féminin 2020-2021

Nom Prénom	Génération	Statut	Site	Club
CORDIER Ema	2003	Excellence	Besançon	ESBF
GADEN Maëlle	2003	Excellence	Besançon	JDA
MAIROT Juliette	2003	Excellence	Besançon	ESBF
PIN Valentine	2003	Excellence	Besançon	ESBF
REYGROBELLET Emma	2003	Excellence	Besançon	PBHB
ARNOUX Flavie	2004	Excellence	Besançon	ESBF
CHARDAIRE Clémentine	2004	Excellence	Besançon	ESBF
DURY Nina	2004	Excellence	Besançon	JDA
PERRET Nina	2004	Excellence	Besançon	JDA
BENNES Manon	2005	Accession	Besançon	CA Pontarlier
BOITEUX Lola	2005	Accession	Besançon	ESBF
BLAISE Dorothée	2005	Excellence	Besançon	ESBF
CAU Matéa	2005	Accession	Besançon	ESBF
CHOPARD Jeanne	2005	Excellence	Besançon	CA Pontarlier
GERME Lucile	2005	Accession	Dijon	JDA
GUIGNARD Manon	2005	Excellence	Besançon	CSVHS
JOSEPH Camille	2005	Excellence	Besançon	ESM
LANCON Margaux	2005	Accession	Besançon	US Lons
RABAGO Céleste	2005	Accession	Dijon	Longvic
SIBON VALERO Lou	2005	Accession	Besançon	ESBF
TALABA Diana	2005	Accession	Besançon	ESBF
THOULOUZE Ylais-Yane	2005	Accession	Besançon	ESM
TRONCIN Fany	2005	Accession	Besançon	ESBF
VERMOT DESROCHES Lina	2005	Excellence	Besançon	ESM

V. ANNEXES

Nom Prénom	Génération	Statut	Site	Club
BEGEL Clémentine	2006	Accession	Besançon	CSVHS
CLERC Agathe	2006	Accession	Besançon	ESM
CREMOUX Antonella	2006	Accession	Dijon	JDA
DE PAIVA DA SILVA Clémentine	2006	Accession	Besançon	Poligny
ENEE Juliette	2006	Accession	Dijon	Autun
FAEDO Elia	2006	Accession	Besançon	ESBF
GABIOT Joséphine	2006	Accession	Besançon	ESBF
GIRARD Maelle	2006	Accession	Dijon	Longvic
LEGROS Axelle	2006	Accession	Dijon	Longvic
NACEUR SANAE	2006	Accession	Besançon	Morteau
PATERSON-RIDGWAY Charlotte	2006	Accession	Dijon	Longvic
PURSAD Leela	2006	Accession	Dijon	Longvic
SANCHEZ Flora	2006	Accession	Dijon	JDA
SIRACUSA Roma	2006	Accession	Besançon	ESB F
VARLET Erine	2006	Accession	Dijon	JDA
VIENAT Coraline	2006	Accession	Besançon	Maiche
ALLINCKX BRABANT Erine	2007	Accession	Dijon	JDA
BOISSARD Jade	2007	Accession	Dijon	JDA
GASNET Maloe	2007	Accession	Besançon	CSVHS
GUINCHARD Isalys	2007	Accession	Besançon	ESM
HENRY Louane	2007	Accession	Dijon	Longvic
LOUIS-SIDNEY Zoé	2007	Accession	Dijon	Nevers
SIBON VALERO Lison	2007	Accession	Besançon	ESBF
SORNAY Athéna	2007	Accession	Besançon	ESBF
VOJINOVITCH Lola	2007	Accession	Besançon	ESBF
ARTHAUD Tina	2007	Accession	Dijon	JDA

V. ANNEXES

B. Calendrier prévisionnel 2020-2021

Évènements	Publics	Dates	Lieux
Regroupement Excellence/Accession 1	2007-2006 2005-2004-2003	30 septembre 2020	Besançon
Stage Ligue 1	2006-2007-2005	19-20-21 octobre 2020	Belfort
Intercomités Territoriaux 1er Tour (ICT)	2007-2008	1 novembre 2020	
Interbassins (N-1)	2008	15 novembre 2020	
Regroupement Excellence/Accession 2	2007-2006 2005-2004-2003	2 ou 9 décembre 2020	
Stage profil	2008-2007	19-20 décembre 2020	Besançon
Intercomités Territoriaux 2eme Tour (ICT)	2007-2008	24 janvier 2021	
Interpôles	2003-2004-2005	28 janvier - 3 février 2021	Bourg-de-péage
Stage Ligue 2	2006-2007-2005	15-16-17 février 2021	AURA
Intercomités Nationaux 1er Tour (ICN)	2007-2008	28 mars 2021	
Interligues	2006-2007-2005	31 mars - 4 avril 2021	Celles-sur-Belle
Tests Pôle 3ème	2007	12-13 avril 2021	Besançon
Tests Pôle 4ème	2008	14-15 avril 2021	Besançon
Intercomités Nationaux 2eme Tour (ICN)	2007-2008	25 avril 2021	
Finalités Intercomités	2007	23 mai 2021	Orléans-Bourges
Interbassins (N-2)	2009	Juin	

C. Suivi de cohorte

Années d'âge	Joueuses	Centre de formation
2000 (3 CF sur 5 listées)	Juliette JANOD Elisa PERAULT Elisa VARACHAUD	Chambray les tours (LFH) Le Havre (D2) JDA Dijon (LFH)
2001 (5 CF sur 8 listées)	Anouck CLEMENT Léa CUENOT Sophie KEBE Clarisse MAIROT Iris PELTIER	JDA Dijon (LFH) ESBF (LFH) Fleury Loiret (LFH) ESBF (LFH) JDA Dijon (LFH)
2002/2003 (5 CF sur 7 listées)	Lucile CALLEGHER Charlène GUERRIER Ines NACEUR Mathilde ROY Léna GRANDVEAU	Toulon St Cry Var (LFH) JDA Dijon (LFH) Nice Côte d'Azur (LFH) ESBF (LFH) Bourg de Péage (LFH)

Réalisé depuis 2017, suite à la fusion Bourgogne Franche-Comté

D. Palmarès

Interpôles

Saison 2017-2018
Championne de France

Saison 2018-2019
Vice-championne de France

Saison 2019-2020
Championne de France

Interligues

Saison 2018-2019
Vice-championne de France

E. Commande fédérale et ministérielle

Commande fédérale

Le PPF est au service du Projet Fédéral « PERFORMER » et contribue à l'atteinte de ses objectifs. Il est construit autour du parcours de l'athlète et de ses 8 piliers :

1. Un parcours de sens
2. Un parcours d'encadrement
3. Un parcours de structures d'accueil
4. Un parcours d'évaluations
5. Un parcours de double projet
6. Un parcours de santé
7. Un parcours économique
8. Un parcours réglementaire

Il poursuit des objectifs complexes à combiner, de manière parfois singulière, territoire par territoire, avec de nombreux partenaires, étage par étage. Les dispositifs masculin et féminin différeront tant dans leur organisation structurelle, que dans les opérations de détection et sélection.

Il répond à **5 objectifs stratégiques majeurs** à conjuguer :

1. Prendre en compte la spécificité et la singularité de chaque territoire.
2. Combiner le maillage du territoire permettant la proximité, la nouvelle organisation territoriale et ses exigences.
3. Concentrer les meilleurs dans chaque région
4. Identifier, suivre et accompagner les potentiels de très haut-niveau
5. Développer le partenariat avec le secteur professionnel.

V. ANNEXES

Alimenter et renouveler le secteur professionnel (LFH, D2F), de manière toujours plus efficiente, par une approche globale de l'individu, en renforçant sans cesse son désir, son enthousiasme, et sa capacité de performance. Les quelques joueuses présentant les plus forts potentiels seront accompagnées encore plus spécifiquement à travers le dispositif « Espoir Fédéral ».

Pour prioritairement,

Contribuer au rayonnement et à la performance de l'Équipe de France A, en la renouvelant quantitativement et qualitativement, en particulier dans la perspective des Jeux Olympiques. Mais aussi, permettre en parallèle, et sans que cet objectif n'entrave le précédent, de renouveler et améliorer qualitativement et quantitativement les meilleurs niveaux de jeu hors secteur de performance (D2 F, N1 notamment) par le maintien du maillage du Territoire en site d'Accession, et le refus de choix de sélection trop précoces, car les sites d'Excellence offrent des effectifs suffisamment larges pour ne passer à côté d'aucun gros potentiel. Ce PPF implique donc une évolution des représentations collectives : toutes les joueuses qui s'engagent dans ce parcours en intégrant un site d'Accession, n'atteindront pas un site d'Excellence. Celles qui atteindront un site d'Excellence n'intègreront pas toutes un Centre de Formation de Club Professionnel. Toutes celles qui intègreront un CFCP n'obtiendront pas un contrat professionnel. Parmi toutes les professionnelles toutes ne deviennent pas internationales…

Chaque étape franchie donne de la valeur et du sens à l'engagement quotidien de l'athlète. Il renforce sa motivation à franchir la suivante. Chaque étape a ses marqueurs légitimes.Les cadres du PPF veilleront donc à accompagner les joueuses et leurs familles sur ce parcours exigeant avec bienveillance mais sans démagogie, le système restant toujours ouvert pour effectuer un rattrapage pour un cas exceptionnel en cours de cursus.

Être lisible par les différents financeurs et partenaires institutionnels ce qui est un enjeu majeur pour la pérennité de ce dispositif dans le contexte. L'engagement fédéral sur la détection-formation des 13-17 ans à travers le réseau des Pôles Espoirs territoriaux, demeure la colonne vertébrale du dispositif.

Cela se traduit dans le PPF 2017-21 par :

La conservation de la force de notre maillage du Territoire en site d'Accession
- La dynamisation de la tranche 16-17 ans en site d'Excellence en 1ère Terminale, en concentrant et en accompagnant mieux notre élite vers le professionnalisme. C'est l'axe prioritaire de changement du PPF 2017-2021 au niveau structurel.

L'accompagnement sur mesure des meilleures, enjeu majeur partagé entre le Territoire, le club et la DTN.

Une orientation rigoureuse des athlètes vers le programme d'Excellence et les listes SHN (Sportif de Haut Niveau). Les 2 premières saisons de fonctionnement du PPF 2017-18 et 18-19 nous ont conforté dans la pertinence des choix effectués.

Après l'ouverture de la Maison du Handball en 2018-2019 et en tenant compte des possibilités nouvelles et majeures qu'elle offre, la saison 2019-2020 marquera un renforcement de cette orientation prioritaire d'accompagnement sur mesure des plus forts potentiels dans toutes les dimensions.

V. ANNEXES

Commande ministérielle

Au-delà de l'évolution sémantique, l'élaboration du PPF se fonde sur une Instruction et 2 décrets ministériels lesquels précisent :

- Les conditions d'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau, caractérisables par l'obtention d'un niveau de performance préalable.

- Sa déclinaison en 2 programmes, l'un dit d'**Accession**
(détection et perfectionnement), l'autre dit d'**Excellence** (renouvellement des Equipes de France et du secteur professionnel).
- La nécessité de prise en compte spécifique et différenciée du secteur féminin.
- La nécessité de développer des stratégies adaptées en Outremer.
- La nécessité d'accompagnement socioprofessionnel renforcé des meilleurs potentiels les plus sollicitées sportivement.

LIGUE BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
FFHANDBALL

PÔLE ESPOIRS
BOURGOGNE
FRANCHE COMTÉ
FFHANDBALL

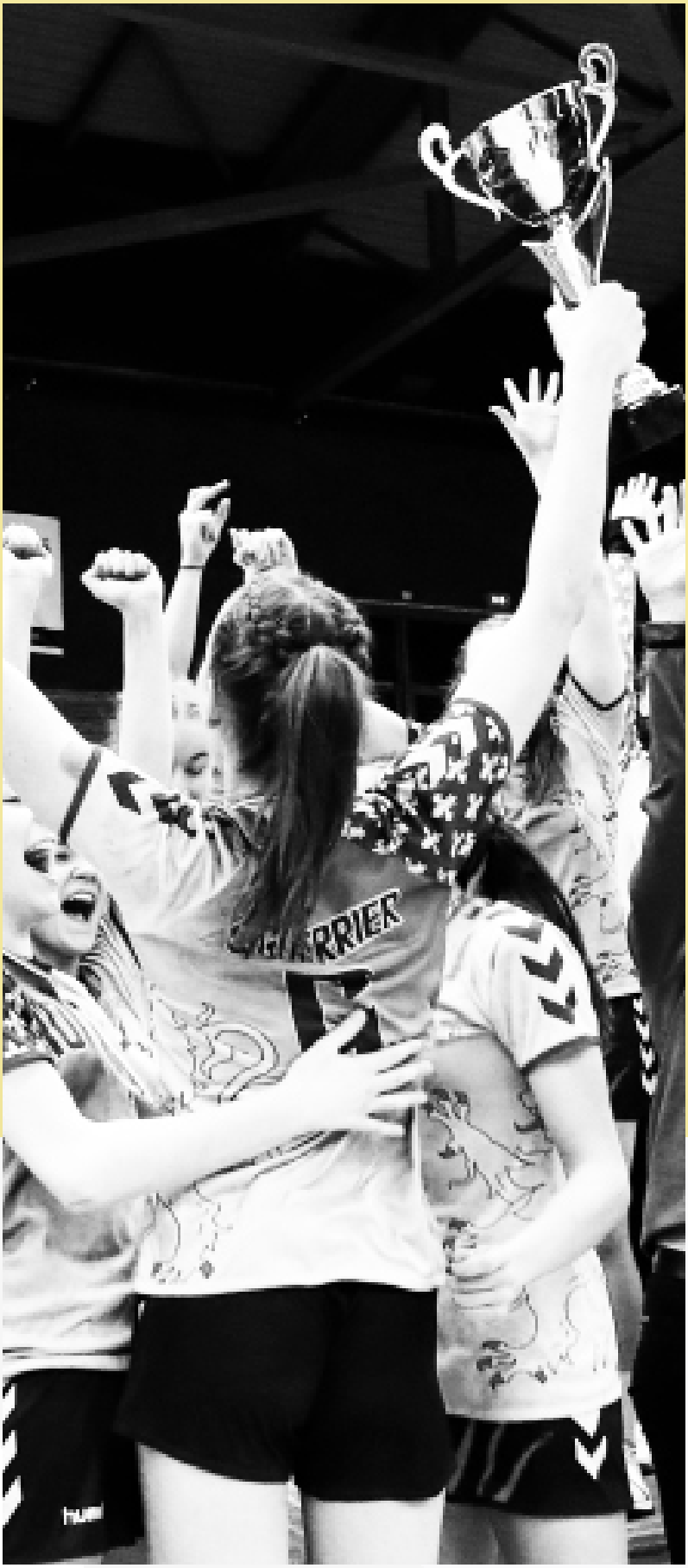

Saison 2020-2021